

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 30 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Plougouver le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BANIEL Pascal (suppléant) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOSCHER Marine (suppléante) ; BOUCHER Gaëlle ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PONTIS Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
GAUTIER Guy	à TALOC Bruno
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
JOBIC Cyril	à SCOLAN Marie-Thérèse
LE HOUEROU Annie	à LE MEAUX Vincent
PRIGENT Jean-Yvon	à LE COTTON Anne
RASLE-ROCHE Morgan	à BOUCHER Gaëlle
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; BURLLOT Gilbert ; HAGARD Elisabeth ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GAOUYAT Samuel ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; SIMON Yvon ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	61
Procurations	09
Absents	18

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 24 mai 2023

DEL2023-05-111

TOURISME, CULTURE ET SPORT

MILMARIN : RÉVISION DES TARIFS ENTRÉES VISITEURS INDIVIDUELS

Centre de découverte maritime situé à Ploubazlanec, Milmarin comprend deux espaces d'exposition (le Musée Mémoire d'Islande et l'exposition interactive L'Appel du Large), un fond documentaire consacré à la marine marchande et une boutique spécialisée sur la thématique maritime et patrimoniale. Le centre est aussi relais d'informations touristiques, ambassadeur de l'OIT. Tout au long de l'année, de nombreuses animations sont proposées aux visiteurs : ateliers, visites guidées, balades commentées. Les groupes sont également accueillis.

Le partenariat avec l'association Plaeraneg Gwechall, gestionnaire de l'espace Mémoire d'Islande depuis 2018, étant caduque au 31 mars 2023 (et au 27 juin 2023 en ce qui concerne la mise à disposition des locaux), la partie Mémoire d'Islande est fermée au public et l'Agglomération n'assume plus de vente pour le compte de l'association à compter du 9 mai 2023.

L'Agglomération récupère l'entière gestion des espaces d'exposition et donc l'entièreté des recettes affiliées, il n'y a plus lieu de procéder à une rétrocession pour l'association.

Les tarifs d'entrée pour les visiteurs individuels, groupes, les animations et certains tarifs de la boutique doivent nécessairement être remis à jour :

- de manière provisoire à partir du 9 mai 2023 puisque l'équipement ouvre avec un seul espace d'exposition (baisse temporaire de la recette)
- à l'été 2023 un espace temporaire devrait rouvrir justifiant une nouvelle modification des tarifs (hausse de nouveau aux mêmes tarifs que dans le fonctionnement initial), dans l'attente du remplacement définitif de l'espace Mémoire d'Islande qui devrait intervenir en 2024.

1. Tarifs d'entrée pour les visiteurs individuels

a- Le temps de l'ouverture à une seule exposition : 9 mai 2023 à l'été

	Tarif
Plein tarif	4.00€
Tarif réduit*	3.20€
Abonné	2.80€
Séjour OIT, CE, Toutéla	3.60€
0-5 ans	0.00€

b- Lors de la réouverture du deuxième espace : à partir de l'été 2023

	Tarif
Plein tarif	5,80€
Tarif réduit*	3,20€
Abonné	4,00€
Séjour OIT, CE, Toutéla	5,20€
Pass famille (2 adultes, 2 enfants > 11 ans)	16,00€
0-5 ans	0.00€

*Tarif réduit : 6-11 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, enseignants, personnes en situation de handicap.

1.1 Tarif journée des loisirs 2022

Depuis 2019, Milmarin participe à la **Journée des loisirs en Bretagne**. Organisée au printemps, celle-ci permet de mettre un coup de projecteur sur les sites de loisirs de la région, et de lancer la saison touristique estivale. En 2022, il a été proposé de coordonner une action tarifaire à l'échelle régionale à l'occasion de cette journée : 1 entrée achetée = 1 entrée à -50%. Il revient aux structures participantes de définir les modalités précises.

Milmarin disposant d'un tarif réduit, d'un tarif abonné et d'un pass famille, il est proposé de faire bénéficier de cet événement ceux qui ne rentrent pas dans ces catégories : 1 entrée plein tarif acheté = 1 entrée à -50%.

Ce nouveau tarif « événementiel » pourra être mobilisé dans le futur pour un autre événement spécifique ou d'envergure engageant l'équipement à cette réduction.

1.2 Tarif journée des loisirs 2023

En 2023, l'opération régionale est renouvelée le 9 avril avec une nouvelle proposition tarifaire : 1 entrée achetée = 1 entrée gratuite (sur le tarif le moins cher).

c- Tarifs des animations pour les visiteurs individuels

		Tarif	
Visite guidée	Qu'elle porte sur l'un des deux espaces d'exposition ou les deux, la visite guidée est au tarif d'entrée et donne accès aux deux espaces.	Plein	5.80€
		Réduit	3.20€
		Abonné	4.00€
		0-5 ans	0.00€
La malle aux Mil'Histoires	Contes maritimes à partir de 5 ans.	Plein	4.00€
		Réduit	3.20€
		0-5 ans	0.00€
Balade patrimoine	Balade guidée à Ploubazlanec.	Plein	4.00€
		0-5 ans	0.00€
Balade patrimoine augmentée	Balade patrimoine à l'aube ou au coucher du soleil, augmentée de témoignages sonores, rencontre avec des pêcheurs et moment convivial en fin de balade.	Plein	6.00€
		0-5 ans	0.00€
Visite guidée de la chapelle de Perros-Hamon	Visite guidée d'une chapelle de la commune en lien avec la grande pêche.	Plein	2.50€
		0-5 ans	0.00€
Récit de marin	Visite de l'exposition L'Appel du large accompagnée par un marin.	Plein	4.00€
		Réduit	3.20€
		Abonné	2.80€
		0-5 ans	0.00€
Matelot d'un jour	Atelier pour apprendre à faire des nœuds marins.	Plein	3.50€
Le trésor de l'Oncle Ernest (1h-1h30)	Visite ludique des deux espaces d'exposition à destination des familles et enfants à partir de 7 ans (anciennement : Enquête au musée)	Plein	5.80€
		Réduit	3.20€
		0-5 ans	0.00€
Conférence, projection	Événement ponctuel organisé en dehors de Milmarin avec des partenaires	Plein	2.00€
Jeu de piste à Ploubazlanec	Evenement annuel ; 2€ par équipage.	Plein	2.00€

d- Tarifs d'entrée spécifiques pour les groupes

GROUPE	Tarif par personne	
	Description	Tarif
GROUPE à partir de 10 pers	Visite des deux espaces d'exposition	4.70€
	Visite d'un seul espace	3.20€
	Randonnée dans Ploubazlanec	3.50€
	Visite guidée de la chapelle de Perros-Hamon	2.00€
	Randonnée + visite guidée chapelle	4.00€
	Atelier matelotage	
	- en plus de la visite d'un espace	2.00€
- en plus de la visite des deux espaces	0.00€	

GROUPE	Tarif par élève	
	Description	Tarif
GROUPE SCOLAIRES	Visite des deux espaces d'exposition	3.00€
	Visite d'un seul espace	2.00€
	Randonnée dans Ploubazlanec	2.00€
	Visite guidée de la chapelle de Perros-Hamon	1.50€
	Randonnée + visite guidée chapelle	2.50€
	Atelier matelotage	
	- en plus de la visite d'un espace	1.50€
	- en plus de la visite des deux espaces	0.00€
	La Malle aux Mil'histoires	
	- à Milmarin	2.00€
- < 30 élèves, à l'école	3.00€	
- > 30 élèves, à l'école	2.00€	
Le Tour du monde du jean, 1h d'animation + prêt de l'installation pour une semaine	90.00€	

GROUPE	Tarif par personne	
	Description	Tarif
GROUPE OIT ET COMITES D'ENTREPRISE	Visite des deux espaces d'exposition	4.40€
	Visite d'un seul espace	3.00€
	Randonnée dans Ploubazlanec	3.20€
	Visite guidée de la chapelle de Perros-Hamon	1.80€
	Randonnée + visite guidée chapelle	3.60€
	Atelier matelotage	
	- en plus de la visite d'un espace	1.80€
- en plus de la visite des deux espaces	0.00€	

Groupes : à partir de 10 personnes.

Un accompagnateur gratuit à partir de 40 personnes sauf pour les scolaires et maisons de retraite : tous les accompagnateurs gratuits.

e- Tarifs pour les visites à distance

Suite aux périodes de fermeture de l'équipement en 2020-2021 du fait de la pandémie de Covid-19, et dans l'attente de pouvoir accueillir des groupes importants de nouveau, il est proposé de concevoir des visites à distance, pour les Ehpad et maisons de retraite qui ne peuvent se déplacer en ce moment, pour des groupes scolaires ailleurs en France qui n'ont pas le budget pour un voyage scolaire en Bretagne, pour des universités du temps libre ou autres groupes d'adultes qui cherchent des activités sans avoir à se déplacer.

Délibération

La visite à distance pourra servir de produit d'appel pour une visite sur place, et permettra de diversifier les recettes.

Le tarif est fixé à **30€** pour 2h de visite, quel que soit le nombre de participants dans le groupe. L'animateur est connecté en direct avec le groupe et peut répondre aux questions, lancer des vidéos, des photos, des diaporamas préparés en avance.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- De valider les nouveaux tarifs de Milmarin

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC